



VOL. 13 NO 3

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 24 AVRIL 2009

## Budgets de fonctionnement 2009-2010

Le conseil d'administration a tenu une séance spéciale, le 24 avril, pour allouer les budgets de fonctionnement du réseau de la santé et des services sociaux, pour l'année financière 2009-2010.

Les crédits nets totalisent 611 111 554 \$. Avec les revenus évalués à 50 712 869 \$ que les établissements vont puiser (suppléments de chambres, contributions en soins de longue durée, etc.), l'enveloppe pour le réseau atteint **661 824 423 \$**. Ces sommes tiennent compte de la récurrence des montants déjà signifiés pour l'exercice 2008-2009, des coûts reliés à l'indexation des salaires, de l'indexation des autres dépenses et du coût de système spécifique (pour répondre à des besoins en lien avec le vieillissement de la population et son impact sur les médicaments et les fournitures médicales).

Les crédits de développement, s'il y a lieu, seront confirmés dans une deuxième étape.

Les établissements publics reçoivent 526 105 574 \$ et les établissements privés conventionnés, 22 422 284 \$ pour un total de 548 527 858 \$.

### Budget net des établissements

CSSS du Sud de Lanaudière :	195 784 394 \$
CSSS du Nord de Lanaudière :	232 192 256 \$
CR La Myriade :	37 497 137 \$
CRDP Le Bouclier :	12 246 475 \$
Centres Jeunesse de Lan. :	48 385 312 \$

### Budget net des établissements privés conventionnés

CHSLD Vigi Yves-Blais :	6 008 250 \$
CH Champlain Le Château :	3 906 261 \$
CHSLD de la Côte Boisée :	8 503 069 \$
CHSLD Heather :	4 004 704 \$

Le Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière dispose d'une autorisation de déficit maximal de 1 388 438 \$ et les Centres Jeunesse de 1 498 333 \$.

Au budget de 548 527 858 \$ consacré au fonctionnement des établissements, s'ajoute une

somme de 62 583 696 \$ pour les services énumérés ci-dessous.

Organismes communautaires :	19 926 141 \$
Groupes de médecine de famille :	3 147 028 \$
Services préhospitaliers d'urgence :	15 110 166 \$
Technocentre régional :	1 094 112 \$
Programme PAPA (perte autonomie pers. âgées)	72 731 \$
Approvisionnement produits sanguins :	9 559 374 \$
Crédits régionaux protégés :	13 674 144 \$